

Paris, le 4 mai 2017

Nos références : 17-05-1320

Mesdames et Messieurs les Maires des départements
des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne,

La préfecture de police a engagé, il y a quelques mois, une réflexion technique sur l'évolution de l'organisation territoriale de la sécurité de proximité en petite couronne parisienne. La presse locale ayant fait état de ces travaux, certains élus s'en sont inquiétés. Je souhaite donc dissiper tout malentendu sur les objectifs et sur la méthode de ces travaux.

Cette réflexion est née du constat que l'organisation territoriale de la sécurité de proximité en petite couronne n'était, dans certains secteurs, plus adaptée aux exigences opérationnelles. Son émiettement se traduit par l'immobilisation de policiers dans des fonctions de garde et de soutien. Certains services de petite taille peinent à remplir pleinement leurs missions sans recourir à des mutualisations avec des services voisins.

Au moment où je prends mes fonctions, mon objectif est d'améliorer la qualité du service rendu par les services de police en recherchant davantage de proximité, de disponibilité et d'efficacité. Il s'agit d'accroître le nombre de patrouilles effectivement présentes sur la voie publique, de mieux les sectoriser dans des territoires à taille humaine, de réduire les délais d'intervention, de renforcer l'efficacité des services d'investigation, de mieux exploiter le réseau de vidéosurveillance, d'améliorer les conditions d'accueil du public.

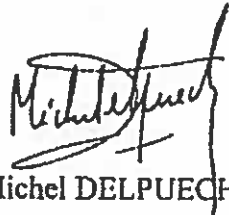
Au regard de ces objectifs, les réflexions en cours visent à déterminer comment une organisation adaptée des services de police, comprenant la mutualisation au niveau pertinent de certaines fonctions, permettrait de redéployer des effectifs vers les missions prioritaires.

A ce stade, cette réflexion n'en est qu'à ses prémices et aucune décision n'a été prise. En tout état de cause, elle nécessite une concertation approfondie, en interne, mais aussi avec nos partenaires, en premier lieu les élus concernés, territoire par territoire.

Dans cet esprit, sitôt l'actuelle période électorale achevée, c'est-à-dire après l'élection des députés, j'organiserai dans chaque département, avec votre préfet et les directeurs de police concernés, une rencontre avec les maires afin d'effectuer un tour d'horizon des questions de sécurité, d'évaluer les attentes et les possibilités d'amélioration dans l'organisation et le fonctionnement de nos services et de tracer ensemble les voies de progrès.

Dans l'attente de nos futurs échanges à ce sujet, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

et cordiale



Michel DELPUECH

En communication à :

- *Monsieur le préfet des Hauts-de-Seine*
- *Monsieur le préfet de la Seine-Saint-Denis*
- *Monsieur le préfet du Val-de-Marne*